

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Sommaire

Préambule

I. Présentation de l'Accueil

- La structure
- Situation géographique
- Locaux et équipements
- Réglementation
- L'équipe d'animation
 - Composition de l'équipe
 - Rôles et missions
 - Modalités et obligations
- L'enfant
 - Les publics accueillis
 - Notre démarche pédagogique
- La famille
 - Accueil
 - Communication

II. Objectifs pédagogiques

- a) Objectifs éducatifs
- b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

III. Organisation de la Journée du Mercredi

- a) Planification d'une journée type
- b) Déroulement d'une journée type :
 - Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil
 - Temps de détente et Temps calme
 - Les activités
 - Le goûter
 - Rassemblement / Forum
 - Règles de vie
 - La fonction sanitaire

IV. Évaluation

I. Présentation de l'Accueil

a) La structure

- La situation géographique

L'accueil de loisirs se situe dans la salle Polyvalente aux 2 rue du général de Gaulle sur la commune de Saint Jean les deux Jumeaux, commune située dans le département de Seine-et-Marne. Les espaces extérieurs sont peu nombreux, des bois à proximité et un stade à côté de l'école.

La commune de St Jean les deux Jumeaux dispose d'une bibliothèque ouverte tous les deuxième mercredi de chaque mois de 10h à 12h.

- Locaux et équipements

Dans le cadre de l'accueil de loisirs nous disposons de 5 espaces répartis comme suit :

- 1 halle d'entrée de 16,83 m²
- 1 salle de 242 m² séparé en trois parties :
 - Un coin information et émargement familles
 - Un coin pôles activités calmes et activités manuelles qui fait aussi coin repas (il n'y a pas de restauration des piques niques sont demandés)
 - 1 coin repos pour les maternelles avec lits faisant aussi office d'espace pour l'infirmerie
- 1 réfrigérateur pour la conservation des repas et goûters
- Un coin rassemblement/jeux qui permet de faire de grands jeux
- Un toilette et lavabo filles
- Un toilette et lavabo garçons

- Règlementation

Nous sommes soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Pour toute question concernant la réglementation, la revue de la JPA Spécial Directeur – Hors-série « La réglementation expliquée », actualisée chaque année, est mise à disposition. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

b) L'équipe d'animation

- **L'équipe d'animation se compose comme suit :**

Une coordinatrice : Marie Pugin titulaire du BAFA, BAFD, PSC1 et SST

Une directrice : Yvonne Jalce titulaire du BAFA, PSC1 et stagiaire BAFD

Deux animatrices :

- Ingrid Lecoustey titulaire du BAFA, stagiaire BAFD
- Laetitia Cecconi, BAFA en cours

L'équipe d'animation possède de nombreuses compétences, fortement appréciées permettant le développement de projets innovants au service des enfants.

Faculté d'adaptation et prise d'initiative dans la proposition d'activités variées. Compétences en savoir-être, savoir-faire, savoir faire faire et écoute et en connaissances des différents publics accueillis.

- **Rôles et missions**

La directrice

Titulaire du BAFA et stagiaire BAFD, elle est garante du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.

Elle veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs (trices),

Elle gère les tâches administratives, matérielles, ainsi que le budget,

Elle est référent pour son équipe, elle anime des réunions et les organise,

Elle mobilise et dynamise son équipe autour du projet pédagogique,

Elle donne les moyens matériels à son équipe pour réaliser les divers projets d'activités,

Elle joue son rôle de formateur, assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires,

Elle assure les relations avec les familles, avec les différents partenaires,

Elle est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, et rend compte de son travail à sa hiérarchie.

Les animateurs /animatrices

Titulaires ou en cours de formation BAFA, ils (elles) sont en accord avec le projet pédagogique et le font vivre.

Encadrer des enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoignent de la confiance que l'on accorde aux animateurs (trices) (Parents, élus et équipe de direction..)

Ils (elles) assurent la sécurité morale et psychoaffective de l'enfant

Ils (elles) sont garants de l'application des règles de vie, du respect des lieux et du matériel

Ils (elles) prennent en compte les besoins de l'enfant,

Ils (elles) sont à l'écoute de celui-ci pour assurer son bien-être, mais aussi entendre ses choix et recenser ses positions,

Ils (elles) établissent et conduisent des projets d'activités (mercredis, périscolaire (matin et soir)) dont ils (elles) sont le garant.

- **Modalités et obligations**

Le devoir de l'équipe est d'intégrer le plus tôt possible **les points non négociables** du projet pédagogique comme suit :

Vie à l'accueil de loisirs :

- Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel de l'accueil (violence physique et verbale interdite)
- Respecter les horaires (Prévenir le service et le directeur de l'accueil en cas d'absence ou de retard)
- Justifier son absence par un document officiel
- Porter une tenue vestimentaire décente et adaptée à la pratique d'activités de plein air.
- Ne pas se promener avec ses affaires personnelles
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite,
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'accueil de loisirs et en présence des enfants,
- Ne pas porter de casques ou d'oreillettes,

- Ne pas monter sur les toits pour récupérer les ballons perchés
- Pendant le temps libre des enfants, éviter les attroupements d'animateurs (trices)
- Respecter les consignes émanant du directeur ou de sa hiérarchie
- Faire remonter les informations utiles au bon fonctionnement au directeur

Démarche pédagogique :

- Respecter la législation en vigueur (Textes et applications)
- Élaborer et remettre à son directeur son projet d'animation
- Mettre en œuvre les projets d'activités
- Avoir préparé son activité à l'avance
- Participer aux diverses activités de l'accueil (sorties diverses, piscine....)
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance

Points négociables

Les objectifs du projet pourront être révisés et améliorés après concertation avec les membres de l'équipe.

c) L'enfant

Les enfants sont âgés de 3 à 12 ans et sont issus pour la plupart de la commune de St Jean les deux jumeaux. Ils fréquentent l'école du secteur même si certains d'entre eux viennent de Changis-sur-Marne, commune voisine.

Les enfants de 3 à 12 ans ont des besoins et des capacités différents. L'équipe d'animation sera vigilante à respecter le rythme des enfants et adaptés des activités selon les besoins de chacun.

La composition de l'équipe est adaptée au nombre d'enfants accueillis sur la structure, conformément aux normes d'encadrement, à savoir :

- ✓ 1 animateur pour 8 enfants maternelle (- de 6 ans)
- ✓ 1 animateur pour 12 enfants d'élémentaire (+ de 6 ans)

L'enfant est accueilli dès 7h00 et tout au long de la journée participe à la vie quotidienne en étant sensibilisé au respect des locaux et du matériel.

N'ayant pas de prestation restauration, il est demandé à chaque famille de fournir un repas à chauffer ou non mais non congelé à leur (s) enfant (s). Il en va de même pour l'équipe d'animation. .

Des règles de vie sont indispensables pour fixer le cadre d'accueil donnant aux enfants des repères, lui permettant de s'approprier les lieux dans le respect de ces règles.

- **Notre démarche pédagogique**

Par l'acquisition de nouvelles connaissances, compétences, d'initiation - découverte et l'exploration de nouveaux domaines, l'équipe favorisera l'épanouissement de l'enfant. L'enfant a la possibilité de découvrir ses capacités, son environnement, d'aller à la rencontre des autres et de faire des expériences au travers des animations proposées.

Le choix de l'enfant est pris en compte dans les activités proposées lors de discussions dans des temps informels et/ou au goûter lors d'échanges sur la journée.

L'équipe se doit alors, dans la mesure du possible, d'intégrer aux plannings futurs, les idées des enfants.

d) La famille

- **Accueil**

Chaque mercredi un membre de l'équipe d'animation accueille les familles le matin et le soir. Il s'assure du bon déroulement de l'émargement et échange avec les familles des informations sur leur enfant et leur donne des documents s'il y a lieu. L'équipe mettra un point d'honneur à relater la journée de l'enfant et à être attentive à remarques des familles.

- **Communication**

- **Affichage dans les locaux de l'accueil :**

Un espace « Accueil –informations » dédié aux familles est accessible après le hall d'entrée, à gauche dans la salle rassemblement-jeux où sont affichés :

- Le récépissé de déclaration d'accueil DDCS
- Le règlement de la structure

- Le trombinoscope de l'équipe
- Le projet éducatif et la charte éducative de Charlotte loisirs
- Le projet pédagogique
- Les horaires de l'équipe
- Les affichages obligatoires :
 - a. Numéro utiles et obligatoires (médecin, hôpital de Meaux, pompiers, gendarmerie, SAMU, centre antipoison, enfance maltraitée, Inspection du travail, service médical du travail)
 - b. Les consignes en cas d'incendie avec le plan d'évacuation
 - c. Logo Plan Vigipirate
 - d. Interdiction de fumer

Sur la porte d'entrée de la structure sont affichés :

- Les plannings du déroulement des journées des mercredis par période avant chaque vacances
- Le planning du goûter du jour
- L'adresse exacte d'activité extérieure à l'accueil, la liste du public présent ainsi que le numéro de portable de l'équipe

Dans la salle, en entrant à droite, est installée une table pour l'émergence. Sur le mur derrière est affiché le déroulement de la journée ludique pour que les enfants puissent se repérer dans le temps et savoir ce qu'ils vont faire à chaque moment de la journée.

II. Objectifs pédagogiques

a) Objectifs éducatifs :

Nous avons choisi de retenir les trois valeurs éducatives liées au projet éducatif Charlotte Loisirs et en lien avec les valeurs éducatives de la commune :

- Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité.
- Accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité et son imaginaire, lui permettre de construire lui-même ses connaissances plutôt que de les recevoir passivement.
- Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics

b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

Objectifs	Moyens proposés	Indicateurs de réussite
Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité	Les enfants seront guidés dans la réalisation de certaines tâches de la vie quotidienne afin de les amener à se prendre en charge et à être responsable de leurs actes Laisser faire, faire avec Faire confiance et valorisation de l'enfant par l'équipe	L'enfant participe-t-il aux différentes tâches de la vie quotidienne ? Activité en commun (non individuelle) Les enfants font-ils des propositions d'activités ?
Accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité et son imaginaire, lui permettre de construire lui-même ses connaissances plutôt que de les recevoir passivement	Mise en place d'ateliers d'expression (Théâtre, danse, chant) Diversité des activités Porter à la connaissance des enfants les informations sur les activités, les guider en leur laissant le choix Décoration de la structure et déguisement de l'équipe pour emmener les enfants dans l'imaginaire	Au moins un atelier d'expression est mis en place par mercredi. Les animateurs se déguisent-ils ? Les activités sont-elles diversifiées ?
Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics	Aménagement des espaces adaptés à l'âge du public (coin lecture, jeux d'imitation, jeux de construction et de société) Règles de vie en collectivité	Les enfants respectent-ils les règles ? Les pôles d'activités sont-ils mis en place ?

6 thèmes ont été retenus pour faire voyager vos enfants cette année les mercredis :

o **Du 05 septembre au 17 octobre 2018 = LE MONDE DES ABYSSES**

Une sensibilisation sera faite aux enfants, par le biais d'un personnage venant des profondeurs de l'océan. Celui-ci leur expliquera que les abysses sont un environnement fragile. Il est hostile à l'homme et représente l'un des milieux les moins explorés de la planète. Il les invitera donc à partager un voyage dans ce monde sans lumière. La fosse des Mariannes n'aura plus de secret pour eux ainsi que la faune et la flore.

o **Du 07 novembre au 19 décembre 2018 = BOB MORANE, L'AVENTURIER**

Héros d'une série de roman crée en décembre 1953 par Henri Vernes, aventurier-justicier. Nous ferons vivre au public accueilli des aventures par le jeu d'espionnage.

o **Du 09 janvier au 20 février 2019 = LE CIRQUE**

Nous prendrons la route pour dresser notre chapiteau et s'initier aux différentes disciplines du cirque : acrobaties, dressage, jonglage, clowns, magie

o **Du 13 mars au 17 avril 2019 = LA NATURE ET MOI**

Un directeur d'une grande maison de parfum « st james les jumeaux » viendra sur la structure pour dénicher un grand nez parmi les enfants de l'accueil. Création de savons, de parfums de tableaux parfumés seront de la partie. Des plantations seront faites et des promenades et cueillettes pour herbier seront effectuées.

Nous demanderons une Intervention du Smictom pour une responsabilisation au développement durable et utiliserons du matériel recyclable pour nos activités.

o **Du 15 mai au 29 mai 2019 = DIS GRAND MÈRE, RACONTE MOI UNE HISTOIRE !**

Mamyvone vient nous compter des histoires du passé, tel que Jack et le haricot magique, la belle et la bête et Peau d'âne. Elle demandera aux enfants, ainsi qu'à l'équipe de l'aider dans la création de marionnettes, de cartes à jouer, dans l'écriture de nouveaux contes, dans la recherche d'énigmes du passé...Elle nous ouvrira les portes d'un monde imaginaire dont nous en ramèrons des trésors.

o **Du 05 juin au 03 juillet 2018 = LES JEUX OLYMPIQUES**

Sensibilisation à ce que représentent les JO puis préparation des athlètes à certaines activités olympiques accessibles, telles que :

- a. Gymnastique,
- b. Escrime,
- c. Rugby
- d. Tennis








- e. Athlétisme
- f. Tir à l'arc
- g. Hockey sur gazon








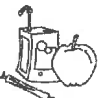




Nous aborderons également les valeurs des JO, la persévérance, la détermination, le Fair-Play, la solidarité....

Le 03 juillet, un spectacle mélangeant les disciplines du cirque et des JO, une chanson d'aventurier ainsi qu'une visite chantée et mimée dans les profondeurs des abysses sera présenté aux familles ; Un pot de l'amitié s'en suivra.

III. Organisation de la Journée du Mercredi

a) Planification d'une journée type Mercredi

De	A		Déroulement du temps	Place de L'Enfant	Rôle de l'animateur	Rôle de la Direction
7h00	9h10		Mise en place des pôles Accueil sensibilisation au thème par le déguisement Pôles : lecture, jeux de société...	Acteur de ses actions, se déplace sur les différents pôles librement Il respecte les lieux et range	Il anime et accompagne les enfants sur les différents pôles	Ouverture de la structure Anime et accompagne les enfants sur les différents pôles Accueil des familles Veille et participe au bon déroulement de ce temps
9h10	9h30		Musique de rassemblement Appel et mouvement de décontraction ou chansons Rappel des règles de Vie si cela est nécessaire Échanges sur l'état de fatigue.... Passage aux toilettes (H)	Participe aux chansons et différents temps de décontraction	Anime, met la musique et participe	Vérification des effectifs présents en rapport avec la liste existante Gestion des absences ou présences non marquées (prévues ou pas) Participe à ce temps
9h30	11h00		Activités Maternelles Activités Élémentaires	Acteur de ses activités, choisit selon ses envies	Propose les activités, les anime Accompagne les enfants	Anime Participe et accompagne les enfants et les animateurs
11h00	11h10		Fin des activités - Rangement activités + nettoyage pour les maternelles Passage aux toilettes (H)	Se montre responsable et participe aux tâches	Accompagne les enfants	Accompagne les enfants
11h10	11h30		Petits jeux libres ou encadrés pour les maternelles intérieur ou extérieur	Peut proposer et participe	Accompagne les enfants	Accompagne les enfants
11h30	11h40		Fin des activités - Rangement activités + nettoyage pour les élémentaires Passage aux toilettes (H)	Se montre responsable et participe aux tâches	Accompagne les enfants	Accompagne les enfants
11h50	13h00		Installation pour le repas Repas - <u>Échanges et ressentis de la matinée</u>	Participe Échange sur les activités, la décoration, l'ambiance...	Participe	Participe

						
13h00	13h20		Fin du repas – rangement – nettoyage tables Passage aux toilettes (H)	Se montre responsable et participe aux tâches	Accompagne les enfants	Accompagne les enfants
13h20	14h00		Sieste = Maternelles Temps Calme ou repos Relaxation Ateliers lecture, jeux de Société, dessin) pour les élémentaires	Se place sur les différents ateliers Se repose sur des matelas mis à disposition	L'animateur accompagne les enfants dans ce temps calme en veillant à ce qu'il reste un temps calme et de détente pour tous. Lecture d'histoire ou mise d'un CD musique douce	Lecture d'une histoire ou met un CD musique douce pour les enfants de la sieste ou Accompagne les élémentaires dans ce temps calme
14h00	14h50		Sieste = Maternelles Réveil en douceur Passage aux toilettes (H)	Se place sur l'activité	Accompagne l'enfant lors de son réveil Anime	Accompagne l'enfant et le réveil en douceur à 14h50 ou anime l'activité calme avec les élémentaires
14h00	15h00		Activité calme pour les Élémentaires (en fil rouge)			
15h00	16h00		Activités pour les Maternelles Activités pour les Élémentaires	Se place sur l'activité	Anime et accompagne l'enfant	Accompagne l'enfant
16h00	16h20	 	Fin des activités - Rangement activités + nettoyage Passage aux toilettes (H)	Participation au déroulement de ce temps	Accompagne l'enfant	Participation au déroulement de ce temps
16h20	17h00	 	Goûter + Échanges sur la journée + idées des enfants Fin du goûter - rangement – nettoyage tables	Participe aux échanges sur les activités, la décoration, l'ambiance...	L'animateur est avec les enfants durant ce moment de restauration et d'échange sur la journée	Participation au déroulement de ce temps
17h00	18h30	  	Proposition « petite activité technique » Départs échelonnés Et évaluation : Au moment de son départ, l'enfant met un smiley de la couleur de son ressenti de la journée dans la boîte prévue à cet effet	Se place sur l'activité Ou pôles : lecture, jeux de société, d'imitation... Évalue des activités	L'animateur vérifie le rangement du matériel des activités libres ou jeux tout au long des départs échelonnés pour qu'un enfant ne se retrouve pas seul à 18h30 à ranger. L'animateur est en charge de son groupe	Accueil des familles et échanges. Vérification et/ou fermeture des issues de la structure

(H) = Hygiène

b) Déroulement d'une journée type :

- Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil

Les mercredis, les enfants sont accueillis à partir de 7h00 accompagnés de leurs parents qui peuvent venir les rechercher à partir de 17h jusqu'à 18h30.

L'accueil se fait dans la salle polyvalente. A leur arrivée, les enfants sont invités à aller sur les pôles d'activités calmes

Le soir aucun enfant ne pourra partir de l'accueil si la personne désignée n'est pas venue le chercher.

Lors de l'inscription, nous demandons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant sur le formulaire dossier d'inscription prévue à cet effet et de nous avvertir le matin par écrit si une autre personne vient le chercher. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

- Temps de sieste - Temps calme

Ces temps sont indispensables au bon respect du rythme biologique de l'enfant et se font après le repas et le passage aux toilettes pour une durée maximum d'une heure trente de sieste pour les maternelles et de une heure et demie maximum pour les élémentaires répartie en entre la relaxation (vingt minutes), le temps calme en ateliers et les activités calmes en attendant le réveil des maternelles.

- Les activités

Les activités se déroulent le matin après le rassemblement et l'après-midi après la sieste pour les maternelles et le temps calme pour les élémentaires. Si un jeu commun aux tranches d'âges du public est proposé, une « petite » activité sera proposée aux élémentaire en attendant le réveil des maternelles.

- Le goûter

Le goûter est fourni par Charlotte Loisirs et est proposé à la fin des activités de l'après-midi à 16h20.

- Rassemblement

Un rassemblement musical est fait le matin à 9h10 durant 20 minutes. Les enfants pourront s'étirer sur la musique ou apprendre une chanson. Les règles peuvent être rappelées s'il y a eu manquement lors des pôles d'activités calmes de l'accueil. C'est un moment de regroupement pour une sensibilisation, une discussion et ensuite se répartir selon le choix de son activité.

- Règles de vie

L'accueil de Loisirs est un lieu d'apprentissage de la démocratie et du vivre ensemble. C'est pour cela que des règles seront mises en place dès le premier jour, expliquées aux enfants. Des sanctions y seront adjointes en cas de non-respect de ces règles.

- La fonction sanitaire

Seuls les animateurs possédant l'AFPS ou le PSC1 sont en capacité d'apporter des soins aux enfants. Toutefois il y va du bon sens que si aucun membre de l'équipe d'animation n'a ces attestations, il soignera les enfants blessés. Un journal d'infirmerie est mis en place pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée sur le cahier d'infirmerie et signé en fin de journée par la directrice. La trousse et le cahier d'infirmerie se trouve dans le coin préposé à la chauffe des plats, signalé par le logo d'une croix. Les fiches de renseignement (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) répertoriées par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, pompiers dans un classeur.

IV Évaluation

- Évaluation de la satisfaction des enfants :

Au moment du repas et du goûter lors d'échanges oraux (activités, ambiance, décoration...). Le soir au moment des départs échelonnés les enfants pourront exprimer leur ressenti de la journée (activités) en insérant dans une boîte à trois compartiments, leur ressenti de la journée. Vert pour son contentement, jaune pour son contentement moyen et rouge pour son mécontentement.

Dans le livre d'or avec photographies à disposition à la fin de chaque thème où les enfants pourront y mettre des anecdotes, des légendes....

- Évaluation de la satisfaction des familles :

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps d'accueil du matin et du soir à l'oral et à l'écrit dans le livre d'or avec photographies à disposition en fin de thème.

A destination de l'équipe :

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur (trice) embauché(e) s'engage à le respecter. C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et sert de base à la rédaction des projets d'activités et d'outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil de Loisirs

